

Pour le budget 2020, la collectivité territoriale a alloué au collège une dotation de fonctionnement d'un montant de 55 749.00 €.

Cette dotation connaît une baisse conséquente de 4 944.00 € par rapport à l'année précédente soit une diminution de plus de 8%. Malgré un dialogue de gestion avec les services de la collectivité en mai dernier pour définir un plan d'investissement, cette dernière a effectué un écrêtement de 5 044.75€ se basant sur des investissements finalement non éligibles aux critères du Conseil Départemental. Bien que de la compétence exclusive de la collectivité, on peut cependant rappeler que le fonds de réserve était artificiellement gonflé car l'établissement n'avait pas investi ces dernières années en raison d'un possible achat d'auvent. Cet achat ne sera pas nécessaire puisqu'il devrait être fourni par le Conseil départemental. Cependant, l'établissement aurait eu d'autres investissements en attente comme l'équipement d'une classe mobile, le remplacement du mobilier élèves dans certaines salles (tables individuelles). Enfin, on ne peut que regretter que la collectivité n'ait pas jugé nécessaire d'informer l'établissement de cet écrêtement en amont de la notification. Finalement, l'écrêtement aura une incidence sur l'année 2020.

Ce budget fait apparaître une prévision des dépenses de viabilisation (après reversement du SRH) de 33 550.00 €, soit plus de 60 % de la dotation globale de fonctionnement. Cette prévision des dépenses est constante par rapport à l'exercice précédent.

Le service AP connaît une hausse superficielle de 9 213.92 € en raison de l'échange avec l'Espagne qui est budgétisé à hauteur de 9 658.22€. Si on retire cet échange, le service AP connaît une diminution de 454.40 € qui impacte essentiellement les crédits pédagogiques dont la baisse est de 400 € par rapport à l'exercice précédent.

Le chapitre spécial SRH est en légère baisse cette année de 4 807.50€ pour s'adapter au nombre de rationnaires.

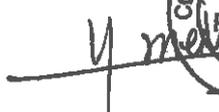
Les choix retenus pour ce budget prévisionnel 2020 sont les suivants :

- Effort important pour la politique pédagogique : malgré l'écrêtement, le montant alloué aux crédits pédagogiques ne diminue que peu par rapport à l'exercice précédent.
- Financement du projet d'établissement et des sorties scolaires.

La construction du budget, indiquée ci-dessous, résulte des choix effectués en fonction des moyens disponibles :

- Activités pédagogiques : 24 980.85 €
- Vie de l'élève : 9 369.00 €
- Administration et logistique : 60 902.08 €
- Restauration et hébergement : 82 422.50 €
- Bourses nationales : 15 000 €

A Lezay, le 28 novembre 2019

Le principal

Le principal
LEZAY

Hervé Meillaud